# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI MATIN, 5 MAI 1856.

Journal et Propriété de
G. P. WESTON & Co.,
G. P. WESTON, G. SEIBERT,
E. DUVERGÉ, G. HARDY.

Bureau du Charivari No. 62, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLÉANS:
LUNDI MATIN, 5 MAI 1856.


### ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les cinq matinées. Il ne présente sous les jours dont ils sont porteurs aucune espèce particulier pour ses gains dont ils bénéficient exclusivement. Ils doivent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme on leur ouvrant un compte particulier pour ces sortes de période nous n'encourageons point prêt la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

### INTERVENTION ANGLAISE.

Les événements qui s'accomplissent dans l'Amérique Centrale présentent un caractère de plus en plus décisif et menacent d'amener de graves complications dans nos relations avec l'Angleterre.

Les dernières nouvelles nous ont appris qu'une frégate anglaise bloquait le port de San Juan. En vertu de quelle autorité? L'Angleterre n'a certainement pas le droit d'intervenir en faveur de Costa-Rica, dans la guerre que cet État fait au Nicaragua: son immixtion, si elle a lieu, constitue une flagrante violation du traité Clayton-Bulwer et forcera le gouvernement de Washington d'exiger des explications catégoriques sur un acte que rien ne saurait justifier.

L'Angleterre est en paix avec le Nicaragua et Costa-Rica; il lui est par conséquent interdit de soutenir l'un ou l'autre de ces États. Elle dira peut-être que le Nicaragua n'a point un gouvernement légal, que le pays est tombé au pouvoir de flibustiers qui y exercent une autorité despotique et ont jeté le gant au reste de l'Amérique Centrale.

Cela est faux, car Walker a été appelé au Nicaragua par un des deux partis qui s'y faisaient la guerre; il n'y est allé qu'à la requête des démocrates, qui l'ont accueilli comme un sauveur et qui lui ont donné le commandement en chef des forces de la république. Si Walker est un flibustier, Lafayette était autrefois lorsqu'il quitta l'Europe à la tête d'une petite troupe de braves pour venir au secours de nos pères qui luttaient héroïquement contre les Anglais.

Le gouvernement du Nicaragua n'est pas d'ailleurs exclusivement entre les mains des Américains. Le président de l'État est un indigène; il a été porté au pouvoir après l'arrivée de Walker dans le pays et ses premiers succès contre le parti des légitimistes. D'autres citoyens, appartenant à la population hispano-américaine, figurent dans le cabinet. L'armée se compose d'indigènes et d'Américains indistinctement.

Pourquoi donc répéter à satiété cette assertion que le Nicaragua a été envahi et que les compagnons d'armes de Walker sont, de par le droit des gens, hors la loi? Autant vaudrait dire, nous le répétons, que les généreux défenseurs de la liberté qui émigrèrent en Amérique à la fin du siècle dernier, pour mêler leur sang à celui des patriotes que commandait l'immortel Washington, étaient tous d'infâmes bandits, de méprisables boucaniers, des gibiers de potence.

Le gouvernement anglais ne peut pas d'ailleurs s'ériger en juge dans une pareille question. S'il lui plaît de considérer les auxiliaires des démocrates du Nicaragua comme des flibustiers et que nous ne partagions pas son sentiment, comment justifiera-t-il à nos yeux le séjour de San Juan? Il lui sera, on le sait bien, impossible de prouver que les Américains qui se sont jetés au Nicaragua soient des pirates, et dès-lors l'acte du commandant de la frégate anglaise mérite un prompt désaveu.

Les États Unis ont tenu une conduite bien plus loyale. Pour ne point causer d'embarras à l'Angleterre, M. Pierce s'est abstenu de reconnaître officiellement le nouvel ordre de choses établi au Nicaragua. Le gouvernement que Walker a aidé à créer dans ce dernier pays est cependant un gouvernement de fait, et nous étions pleinement autorisés à le reconnaître et à traiter directement avec lui. Nous ne l'avons pas fait par excès de scrupule et pour prouver à l'Angleterre que nous voulions nous montrer rigoureusement à la lettre et à l'esprit de la convention que nous avions conclue avec elle et qui lui interdit comme à nous d'intervenir dans les affaires de l'Amérique Centrale.

Les Anglais viennent de s'annexer le royaume d'Oude. Si nous avions voulu nous y opposer et que nous eussions dans ce but adressé une escadre aux côtes de l'Inde orientale, ne se seraient-ils point indignés et n'auraient-ils point considéré notre acte comme un audacieux défi? Ils font bien plus cependant en bloquant San Juan, car ils prennent, contrairement au traité Clayton-Bulwer, fait et cause pour un État de l'Amérique Centrale contre un autre, sans aucune espèce de droit et de raison, et ouvertement appuyé par l'un de ces États à appuyé Walker à son aide.

Nous avons l'espoir que M. Pierce exigera une prompte réparation de l'abus de pouvoir commis à San Juan et qu'il mettra l'Angleterre en demeure de respecter le traité qu'il a conclu avec nous, de ne point, sous un prétexte quelconque, de lever le blocus de San Juan, l'honneur national et le soin de nos intérêts nous commanderont d'y envoyer une escadre et de forcer les Anglais de respecter notre pavillon.

Un autre acte de ces derniers jours de Nicaragua disent que le gouvernement de Sa Majesté britannique a envoyé à Costa Rica une grande quantité d'armes et de munitions. Si ce bruit se confirme, l'Angleterre aura commis une double infraction au traité Clayton-Bulwer, et il lui sera fort difficile d'expliquer sa conduite.

Nous commençons à craindre qu'une troisième guerre n'éclate tôt ou tard entre l'Angleterre et les États Unis. Il y a entre ces deux pays un levain de discorde qui fermente sans cesse et qui aigrit de plus en plus leurs relations. On montre de part et d'autre fort peu d'indulgence et une excessive susceptibilité; l'Angleterre se souvient trop qu'elle a été autrefois notre maîtresse et nous ne pouvons pas oublier qu'elle nous a fait en 1812 une guerre de Vandales. Une troisième guerre serait bien plus désastreuse pour elle encore que les deux premières, et pour nous elle serait fatale... mais il semble qu'elle est nécessaire pour apprendre aux deux peuples à se craindre et à se respecter.

### Renforts pour le Nicaragua.

La goélette *Mimosa Schaffer* quitte notre port demain, mardi, pour San Juan de Nicaragua. Elle emporte 200 tonneaux de poudre sous les ordres du colonel Jesse A. Jacques.

Cette petite division, organisée dans notre ville, se dirigera immédiatement, après avoir débarqué, sur le quartier-général américain, pour se mettre à la disposition de Walker. Douze familles de Council Bluffs (Iowa), accompagnent l'expédition. Les volontaires ont tout ce qu'il leur faut en fait de vêtements, de vivres, etc.

Au nombre de ces derniers se trouve notre rapporteur, M. James V. Thomas, qui part pour l'Amérique Centrale comme soldat et comme écrivain. Capitaine d'une compagnie qu'il a recrutée à la Nouvelle-Orléans, il sera en même temps le correspondant de l'*Abeille* et nous transmettra un récit exact et authentique des événements qui s'accompliront au Nicaragua.

M. Thomas est plein d'ardeur et de courage; il se distinguera, nous n'en doutons pas, dans la guerre que soutient en ce moment Walker contre Costa-Rica, et ne peut manquer, avec son activité, son zèle et son sang froid, d'arriver aux premiers grades de l'armée libératrice. Quant à sa correspondance, elle sera pleine d'intérêt, car au talent réel qu'il possède comme écrivain il joint une rare exactitude sinon que les qualités nécessaires pour obtenir les renseignements sont les plus sûres et les plus complets. Nous recommandons donc d'avance ses lettres aux lecteurs de l'*Abeille*.

La goélette *Mimosa Schaffer* n'est fait expédier en dernier pour San Juan, mais il ne peut être bloqué, comme l'annoncent les dernières nouvelles, elle mettra le cap sur Greytown.

Le steamer Orizaba partira de New-York le 15 de ce mois et arrivera probablement à San Juan en même temps que la *Mimosa Schaffer*. A bord de vapeur se trouvera, sous les ordres du colonel Parker H. French, une division de deux ou trois cents hommes: Walker recevra donc par ces deux arrivages un renfort d'environ cinq cents hommes parfaitement équipés.

Les souscriptions ouvertes à la Nouvelle-Orléans pour venir en aide aux Américains du Nicaragua ont donné jusqu'ici un résultat très satisfaisant. Il est aisé de voir que l'opinion est tout à fait favorable au Walker. Il a déjà été recueilli parmi nous une somme de cinq mille piastres. La colonel Slatter a donné pour sa part 2000. Plusieurs autres citoyens distingués de notre ville, entre MM. P. Soulé, H. M. Hyams, etc., ont largement contribué.

TRÉSORS D'ORLÉANS.—Demain, mardi, l'*Estafette du Nord*.

La représentation de Jeudi prochain est au bénéfice de Mme Chevalier. Nous reviendrons sur cette solennité.

## Dépêches Télégraphiques,
### PUBLIÉES A L'AMÉRIE

Adressées des Bureaux

Chicago, 3 mai.—Une députation de Louisville vient notre ville, dans le but de solliciter la fondation d'une ville à cheval, dans un but commercial, politique et stratégique.

Le gouvernement Bohémien offre une récompense de 5000 pour l'arrestation de Kossuth.

New-York, 3 mai.—Le retour à Boston de Lyle. Les vendus de ce nom en sont épouvantés à plat baiser. Le Orléans est cote à 11c, l'Upland subsidiaire à 10 bales.

### NOUVELLES ADDITIONNELLES DU MICARAGUA.

Le capitaine Monncals, de l'armée du général Walker, venant de San Juan, par le vote de Key West, est arrivé hier en ville. Le pitaine attribue le mouvement rétrograde de Walker, après la bataille de Rivas, au manque de vivres et de munitions et prétend que les troupes américaines sont toujours pleines d'ardeur.

Le capitaine Moncals croit à la nouvelle du blocus du port de San Juan del Norte par une frégate anglaise, et il pense qu'elle empêchera le débarquement de prochains dangereux.

Un autre passager prétend avoir entendu dire par le capitaine de la frégate en question, qu'il aurait coulé l'Orizaba à son arrivé à San Juan s'il avait reçu plus tôt ses instructions et ajchant que ce steamer avait des flibustiers à son bord.

Parmi les passagers de l'Orizaba, qui se rendent à New-York, on trouve le Rév. Vaill, archevêque de Nicaragua, envoyé comme ministre du Nicaragua auprès du gouvernement des États-Unis. C'est, selon lui, l'homme le plus capable qu'on eût pu trouver dans cette république.

### CORRESPONDANCES.

Nous annonçons plus haut que nous avons pris des mesures pour obtenir des lettres du Nicaragua. Cette correspondance, dans l'état actuel des choses, sera précieuse à plus d'un titre et offrira un vif attrait à nos lecteurs. Nous avons déjà d'excellents correspondants à Washington, à New-York, à la Havane et à Mexico. Notre but est d'avoir un correspondant sûr, exact et bien renseigné sur tous les points où se dirige de préférence l'attention publique, et nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour parvenir à nos fins.

☞ Collège commercial de Dolhear, No. 108, rue du Canal.—De nouvelles classes de Français, d'Espagnol, d'Allemand, d'arithmétique, de géométrie, d'arpentage, de navigage, d'écriture, de phonographie, de tenue des livres, etc., commenceront sous peu. Il y aura un département spécialement consacré aux professeurs étrangers. Les citoyens et les étrangers sont invités à venir visiter le collège.

## CHRONIQUE LOCALE.

Théâtre de la Gaîté.—Le Théâtre de la Gaîté a ouvert ses nouveaux portes à Mlle Matilda Heron, cette engagée pour une seule représentation.

Ensemble.—Samedi, à onze heures du soir, la fête créole dans la maison de Mme Bell de St. Bernard Cohen. No 53, rue Felicity, entre Poydras et Gravier. Les femmes accueillirent en edifices de la rue Felicity, occupé par le maître de maison, M. Cohen, secrétaire. Les deux battaient en effet sérieusement bris de l'Hôtel-de-Ville. Le désespoir marchand le liqueurs, a cote du magasin de M. Cohen, vers 1 heure, un instant que le vaste magasin de plaisanteries de M. J. Bell, No 57, rue Gravier, servait la prise des femmes, mais grace aux efforts de nos pompiers, il n'en fut rien été. Le tout, seulement légèrement avarié.

M. Cohen porte en perte à environ $10,000. Il était assuré pour une somme de $6,000, à la Compagnie Africe. La perte de M. Whitney n'est pas considérable. Le magasin appartenait à MM. Pugh & Chamberlain et est assuré pour $10,000.

Ire Cour de District.—Le juge Robertson a prononcé, aujourd'hui, les sentences suivantes:

Marcel Thiac, Mme Thiac, divers comptables de l'État actuellement dans une maison dans une intention de vol, ont été condamnés à 6 jour, une d'emprisonnement à la maison de refuge.

Patrice McDonald, vol—deux ans de prison.

William Whitaker, vol—deux ans de prison.

D. Cannick—six mois de prison.

William Galloway, vol—deux ans de prison.

Hangades.—Le coroner a pratiqué, samedi, la leçon du corps d'un matelot inconnu qu'on a trouvé dans le bas du fleuve. Il a été déclaré: Mort par la foudre. Verdict noté.

Le district paraissant avoir 48 nuit. Il était d'une taille de cinq pieds neuf pouces. Il a cheveux noirs et gris. Il serait porteur d'attitude droite. Il portait vêtements de laine rouge, d'une chemise à dessins et portait des bretelles.

Le corps d'un jeune homme de quatorze ans a été trouvé, hier, flottant dans le fleuve, en face du No 38, Annunciation Square. Le jeune homme avait disparu depuis le 29 avril et une enquête notre. Le coroner a pratiqué la levée du corps.

Accident.—Une brimadeur du nom de Ann Cord est tombée, hier, du premier étage d'une maison de la rue Conti, et a grièvement blessée. On l'a transportée à l'hôpital de Charité.

Devant la Ire Cour.—Ont été envoyés, samedi, devant le juge Robertson, les prisonniers suivants:

Joseph B. Lee, pour avoir donné un paiement à M. Auguste Pino, un faux chèque de $40 sur la Banque de l'Union.—Cautionnement de $1,000.

George Harrison, pour avoir passé des coups de faux à un nègre, sur la Levée. On a trouvé sur lui des [illegible] en sa possession.—Cautionnement de $500.

Cautionnement libérés, sous prévention de s'être porté à devant le recorder Hughs, en déclarant, en faveur [illegible] de certain Patrick de prison John Herbert, [illegible] de la paroisse de Jefferson, pour vol [illegible] sur bloc de propriété immobilière sur le Chemin du [illegible] Bayou, dans la rue Bienvenue, entre Chartres et Levée, évalué à $1,000. Le juge Robertson, George Pierre, a prononcé un acquittement de l'inculpation de détournement de fonds, [illegible] Pierre, ayant prouvé qu'il a pris soin de propriétés depuis le [illegible] [illegible] un premier.

Daniel Gibb, pour tentative de meurtre sur la personne de Michael Lyden.—Cautionnement de $1,000.

P. T. Barnum, pour avoir vendu en fraude.—Cautionnement de $500.

Mis prévenus.—M. James, chef de la Police, a été condamné, aujourd'hui, par le recorder Bright, à vingt jours [illegible] de travail, John Fisher, pour [illegible] [illegible] qui accusé d'avoir propagandé. Highland est en prison.

Mme Michel a fait arrêter Michael Corcan qui, dit-elle, a assommé un homme dont elle ignore le nom.

La recorder Semmes a fait écrouer Tom Rankin à cinquante piastres, pour avoir battu sa femme. Il a été [illegible] dit qu'il avait arrêté Rankin pour s'être battu et [illegible] pour avoir battu sa femme. L'affaire s'passa que Coyle a causé la cause de trouble, et a remplacé à Rankin et [illegible] M. Rouix.

[illegible] a été arrêté à la demande de Joseph [illegible] qui l'accuse d'avoir volé [illegible] [illegible] [illegible]